

Fiche d'information Stage pratique de chef de la sécurité (CS)

Auteur	I-SQU-SI
Lieu, date	Berne, le 27 octobre 2020
Version	1-0
Publication	Intranet CFF, Internet CFF
Dms	107164969

1. Situation initiale

Ces derniers mois, un nombre croissant de candidatures au poste de chef de la sécurité (CS) ont été rejetées avant les examens pour plusieurs raisons, souvent formelles.

La fiche d'information ci-après présente la procédure applicable et les conditions d'admission aux examens CS.

La procédure décrite être respectée.

2. Exigences et déroulement de la formation CS

Étape	Description	Activité	Document de réf.	Resp.	Point-clé
1	Le candidat choisit la formation CS	Inscription au cours via le LMS	Inscription/cours à suivre sur la sécurité (R RTE 20100)	Candidat/ employeur concerné	<p><u>Conditions:</u> Qualification APT et aptitude médicale du degré d'exigence 3</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition des documents et justificatifs requis deux semaines avant le début du cours</p>
2	Suivre la formation			Candidat	<p><u>Obligation de présence:</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le candidat doit avoir assisté à au moins 80% de chaque jour de cours.</p>
3	Examen de capacité théorique	Réussite de l'examen de capacité théorique	I-50209	Candidat	
4	Demande de stage	Postuler auprès de la succursale I-VU souhaitée en utilisant le formulaire ad hoc	DMS 48744665: demande de stage CS Après avoir réussi l'examen théorique, transmettre le formulaire avec le dossier de formation (page interne destinée aux tiers)	Candidat	<p>Un candidat CS doit réaliser un stage dans les six mois suivant la réussite de l'examen de capacité théorique.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas de refus pour la succursale privilégiée, le candidat postule à d'autres succursales.</p>
5	Effectuer le stage	Toutes les tâches obligatoires figurant dans la checklist relative au stage (dossier de formation) doivent être accomplies.	DMS 42346198: dossier de formation CS	Candidat	<p>Responsable de stage CS aux CFF (CS CFF → numéro u)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les signatures de CS associées à un numéro ue ou E ne sont pas acceptées.</p>
6	Compléter le dossier de formation	Le responsable de stage doit confirmer les tâches (missions) réalisées (à traiter durant le stage et à signer par le CS CFF et le candidat).	DMS 42346198: dossier de formation CS	Candidat, resp. du stage CS	<p>Responsable du stage CS aux CFF (CS CFF → numéro u)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les signatures de CS associées à un numéro ue ou E ne sont pas acceptées.</p>

Étape	Description	Activité	Document de réf.	Resp.	Point-clé
7	S'inscrire à l'examen	Inscription via le LMS	Le dossier de formation complété (requis pour l'admission à l'examen) n'est pas contrôlé par HR-BIL lors de l'inscription.	Candidat	<p>Par sa signature, le dernier responsable de stage confirme que le candidat répond à tous les critères nécessaires à l'achèvement du stage et que la check-list a été entièrement remplie.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le candidat conserve le dossier de formation et le remettra à l'examineur (PEX) lors de l'examen pratique, qui vérifie l'exhaustivité et décide finalement si le candidat peut être admis à l'examen.</p>
8	Examen de capacité pratique	Réussite de l'examen de capacité pratique	I-50209	Candidat	

POINT-CLÉ 1:

En cas d'échec, l'examen de capacité peut être répété une fois. L'examen complémentaire doit être passé dans les douze mois suivant l'examen de capacité.

POINT-CLÉ 2:

L'organisation d'un stage dans les succursales prend un certain temps. Une demande de stage trop tardive sera souvent rejetée. C'est pourquoi il est conseillé de demander un stage dans un délai de quatre semaines au minimum.

3. Suite de la démarche

CFF Infrastructure (I-SQU-SI) passe actuellement en revue les exigences et processus relatifs au stage de chef de la sécurité (places de stage comprises). Des mesures adéquates seront engagées pour garantir la stabilité de la procédure d'admission des candidats aux examens et aux places de stage.

Les modifications éventuelles seront communiquées en temps utile.

I-SQU-SI

I-SQU-SI

sig. Paul Kuhn
Responsable Sécurité par intérim, Infrastructure

sig. Christian Leuenberger
Responsable technique Sécurité des chantiers et sécurité au travail, Infrastructure